

Dons & Abonnements



JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

PARTICULIERS - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ENTREPRISES - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 Euros
48 Euros

ÉTRANGER

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

JE M'ABONNE ET JE SOUTIENS LA REVUE BULLES

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 Euros
60 Euros

ÉTRANGER

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI (1, rue du Tarn - 78200 BUCHELAY).
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.